

## DOCUMENT PATRONAL

En tant que représentants de la partie patronale, vous voulez régler rapidement la situation pour que les employés puissent se concentrer sur leur travail et les mandats qu'ils ont à accomplir. Vous souhaitez minimiser les risques de mésententes et vous êtes très confiants de vos offres.

Avec ce que vous avez octroyé au SES, vous vous doutez que le SEPE voudra obtenir plusieurs gains. Vous êtes prêts à faire des concessions, mais vous tenez à garder l'offre de classification, telle que présentée. Vous savez que le syndicat aura de la difficulté à concilier les désirs des P1 et des P3. Vous vous estimez capable d'offrir une augmentation salariale de 10% au P2 et un peu plus pour les P3, tant et aussi longtemps que les P1 n'augmentent pas.

Voici quelques commentaires qui peuvent orienter votre réflexion face aux principaux sujets énoncés :

### LES HEURES DE TRAVAIL

Votre objectif est de donner au SEPE les mêmes conditions qu'au SES, notamment concernant l'horaire variable et l'horaire d'été.

### LES ÉCHELLES SALARIALES

Selon l'issue de la discussion sur la classification des emplois, vous êtes prêt à offrir davantage.

### LA RÉGULARISATION DES STATUTS D'EMPLOIS

Vous avez fait d'importantes concessions avec la régularisation des contractuels de l'ATM. Vous ne souhaitez pas nécessairement que vos employés soient précaires, mais sans les horaires réduits, cela peut impliquer un besoin supérieur en sous-traitance.

### LA SOUS-TRAITANCE

Vous souhaitez avoir le plus de flexibilité possible puisque sans la possibilité de sous-traiter, vous êtes parfois pris au dépourvu dans la livraison de certains projets. Par exemple, actuellement l'aide apportée par les médecins-chercheurs contractuels vous permet d'assurer la livraison des projets en temps. Vous ne désirez pas vous tourner toujours vers cette avenue, mais il est primordial pour vous que vous puissiez avoir un peu

de latitude pour agir si les ressources à l'interne sont utilisées à leur maximum et que vous avez des besoins plus grands que ce que peuvent fournir ces ressources pour une période donnée.